



FORMATION :

Budget des communes et budget forestier

Public ciblé : Salariés des Communes forestières (Fédération, Union Régionale, Association départementale) dont le travail nécessite de connaître le budget des communes.

Objectif : Permettre aux salariés des Communes forestières d'intervenir auprès des maires et élus municipaux tout en connaissant leurs contraintes.

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender le cadre budgétaire et comptable d'une commune M14
- Identifier les documents budgétaires et comptables et leur ordonnancement au cours d'un exercice (BP, BS, DM, CA et CG)
- Maîtriser le calendrier budgétaire
- Connaître les principes budgétaires et leur application concrète
- Appréhender le contenu du budget communal
- Identifier dans le budget communal et le compte administratif, les éléments liés à la gestion forestière
- Appréhender la problématique de la TVA dans le cadre de la gestion de la forêt
- Identifier le contenu d'un budget annexe forêt

Méthodologie : Exemples et illustrations pratiques tout au long de ces développements

Formateur : Rémy Clouet (de Remy Clouet Consultants)

Pré requis : aucun

Lieu : A déterminer

Date : A déterminer

Durée : 7 heures

Coût pédagogique : 150 € / personne. L'IFFC n'est pas soumis à la TVA.
Les frais de déplacements et de location de salle sont à la charge du demandeur.

Conditions de vente : offre de formation réservée aux salariés du Réseau des Communes forestières.

La facture sera à régler par le client dans les 30 jours après l'envoi de la facture par l'IFFC et à envoyer à l'adresse de l'IFFC : 13 rue du Général Bertrand 75007 PARIS

Contact : Isabelle Vergne, chargée de mission formation FNCOFOR, 06 78 57 34 98
Isabelle.vergne@communesforestieres.org

INSTITUT DE FORMATION FORESTIÈRE COMMUNALE

13, rue du Général Bertrand - 75007 Paris - Tél. : 01 45 67 47 98 – Fax. : 01 45 67 25 99



FORMATION :

Budget des communes et budget forestier

Programme

A. cadre et les documents budgétaires et comptables (rappels)

1. Présentation de la nomenclature M 14 (comment lire et comprendre un budget)
2. Présentation générale du contenu du budget primitif (budget principal de la commune)
3. Les documents de prévision et d'autorisation dans la commune et leur ordonnancement au cours de l'exercice budgétaire
4. Les documents retraçant l'exécution du budget (définitions et modalités pratiques)

B. La présentation des principes et mécanismes budgétaires

1. Le calendrier budgétaire
2. Le débat sur les orientations budgétaires (obligatoire ou sur option) : étape indispensable dans le processus d'élaboration du budget
3. Les principes budgétaires (les aspects pratiques) et les mécanismes financiers

C. Le vote du budget

D. Le contrôle de l'élaboration et du contenu du budget

E. L'exécution du budget (les principales règles)

F. Le volet forestier dans le budget communal